

Communiqué de presse

La Banque des Territoires signe un aqua-prêt de 8 M€ avec le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Reignier-Esery, le 17 juin 2019

La Banque des Territoires signe un aqua-prêt de 8 M€ avec le Syndicat des eaux des Rocailles en faveur de la construction d'un réseau de collecte d'eaux usées et de canalisations d'eau potable structurantes entre le secteur des Rocailles, la Vallée Verte et le secteur du Thy.

En faveur de territoires plus durables et attractifs, la Banque des Territoires et le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (45 000 habitants desservis pour un territoire de 400 km²) signent un aqua-prêt de 8M€ sur 35 ans qui financera la construction d'un réseau de collecte d'eaux usées et de canalisations d'eau potable structurantes entre le secteur des Rocailles, la Vallée Verte et le secteur du Thy.

A cette occasion, la Banque des Territoires et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse signent un partenariat pour la période 2019-2022. L'objectif est de soutenir la politique du petit cycle de l'eau dans les bassins Rhône Méditerranée et de Corse (eau potable et assainissement). L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutient la construction du réseau de collecte d'eaux usées et de canalisations d'eau potable structurantes entre le secteur des Rocailles, la Vallée Verte et le secteur du Thy par un investissement de 2,1 M€.

Depuis le 14 janvier 2019, l'aqua-prêt propose une offre de financement inédite :

- sont éligibles, toutes les collectivités ou personnes morales, ayant la compétence eau ou assainissement (collectivités territoriales et leurs groupements, régies, SPL, entreprises locales bénéficiant d'une délégation de service publique) ;
- sont éligibles, les études pré-opérationnelles, les infrastructures ou les équipements de traitement de l'eau potable et de l'assainissement, les subventions accordées à un projet éligible (financement de 100% du besoin jusqu'à 5M€, 50% du besoin au-delà) ;
- les projets peuvent être financés sur la durée d'amortissement (jusqu'à 60 ans), à un taux indexé sur le Livret A (Taux du Livret A +0,75%, soit 1,50% à ce jour ; taux révisable).

Depuis juin de cette année, l'aqua-prêt est étendu à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (compétence GEMAPI). Il répond aux besoins de financements de projets d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale exprimés, ainsi qu'aux besoins d'investissements liés à la compétence GEMAPI dans le cadre des Assises de l'eau. Doté d'une enveloppe de 2 Md€, il permettra notamment le financement intégral du besoin d'emprunt jusqu'à 5 M€, pour des durées d'emprunt exceptionnelles qui peuvent aller jusqu'à 60 ans, alignées sur la durée d'amortissement des actifs financés. Ce dispositif de la Banque des Territoires vise à économiser et gérer au mieux l'eau comme ressource essentielle, et participera également à une meilleure connaissance de l'état des réseaux.

Les signatures se sont déroulées en présence de Martial Saddier, député de la Haute-Savoie et président du comité de bassin Rhône-Méditerranée, de Jean-François Ciclet, maire de Reignier-Esery et président du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, de Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de Philippe Lambert, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires.

A propos du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Le SRB est une collectivité publique. Il a été créé en 2013 suite à la fusion du Syndicat des Rocailles (compétent en eau potable sur 10 communes) et le Syndicat de Bellecombe (compétent en rivières et assainissement collectif et non collectif sur 14 communes autour de Reignier-Esery). Il a beaucoup évolué ces dernières années. Suite à la fusion du SIA de Bellecombe et du SIE des Rocailles en 2013, il s'est agrandi jusqu'à regrouper 27 communes en 2018. Des études sont en cours pour intégrer encore 3 communes du périmètre de la Communauté de communes des 4 Rivières.

Son réseau d'assainissement comprend 550 kilomètres et 600km en eau potable, exploités en régie.

Le territoire représente à l'heure actuelle 45 000 habitants dans un bassin de vie particulièrement dynamique.

Contact presse : Audrey ROCH – aroch@s-rb.fr – 04 50 95 71 63

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse : Anne-Laure BADAUT – anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr – 04 72 11 49 52

A propos de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : fiabiliser les systèmes d'assainissement, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux brutes des captages prioritaires dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates) et préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, préserver et restaurer les zones humides dégradées ou menacées et la biodiversité, réduire les rejets de produits toxiques. L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'un budget annuel d'environ 440 M€ et emploie 350 personnes.